



Agence d'Urbanisme de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**



La santé environnementale

Prendre soin de nos villes et de leurs habitants





Focus « santé environnementale »

Une déclinaison thématique des Cahiers européens de la gouvernance (page 23)

Janvier 2020

POURQUOI S'INTÉRESSER À LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ?

En France, l'espérance de vie en bonne santé, indicateur méconnu, s'élève à 64 ans pour les femmes et 62 ans pour les hommes. Ces chiffres sont en deçà de la moyenne européenne. L'écart est de presque dix ans avec le leader en Europe la Suède, alors que l'espérance de vie à la naissance est quasi équivalente dans les deux pays. Les Français vivent peut-être longtemps mais vieillissent en mauvaise santé.

Les maladies chroniques, (maladies cardiovasculaires, cancers, troubles mentaux, diabète...) sont devenues les principales causes de mortalité. Celles-ci sont imputables à nos modes de vie mais aussi, en grande partie, à notre environnement. Les nouveaux défis environnementaux sont tels qu'ils menacent notre santé : particules fines, réchauffement climatique, perturbateurs endocriniens, pollutions multiples....

Même si les liens entre santé et environnement sont complexes car multifactoriels, il est aujourd'hui largement admis que l'environnement joue un rôle central dans l'état de santé des populations.

Si l'on remonte le temps, on s'aperçoit que l'histoire urbaine est étroitement liée à la santé publique. Au temps où on ne savait pas encore bien soigner, c'est par l'habitat, l'assainissement, la forme urbaine que les acteurs de la ville ont oeuvré au côté des médecins pour endiguer les épidémies.

Une fois les conditions sanitaires urbaines grandement améliorées, les progrès de la médecine ont progressivement fait disparaître les préoccupations de santé de l'aménagement. Si la santé revient aujourd'hui dans nos villes c'est que l'approche exclusivement médicale commence à montrer ses limites dans la lutte contre les maladies chroniques.

Les acteurs de la ville, par leur capacité à agir sur l'environnement urbain, ont un rôle à jouer dans la préservation et la restauration de la santé publique.

Prendre en compte la santé environnementale au sein des politiques urbaines, c'est reconnaître la nécessité de sortir la santé de son contexte strictement médical pour (re)venir vers des approches intégrées combinant : planification, transport, politiques environnementales, habitat, espace public, éducation, etc.

C'est ainsi réaffirmer une responsabilité collective en matière de santé, et plus seulement individuelle et médicale. Il semble nécessaire de replacer les enjeux sanitaires à toutes les échelles territoriales, pour des villes de demain vivables et saines.

SOMMAIRE

La santé en déclin ? 6

Faire des villes en bonne santé : une question nouvelle ? 8

Avec qui faire ? 10

Les Agences Régionales de Santé, partenaires privilégiés des collectivités

Le Plan Métropolitain Santé Environnement de la Métropole de Lyon

Le Plan Local d'Actions de la ville de Nantes

Le modèle proactif montréalais, un réseau d'acteurs performants

Sur quoi agir ? 16

Changement climatique et enjeux sanitaires - Le Plan Canopée
de la Métropole de Lyon

Santé mentale et ville inclusive - Les politiques d'habitat de Vienne

Économie et attractivité - Le Healthtech Cluster de Copenhague



Nature Capitale Bellecour © Marie Pierre Ruch



FAITS DIVERS EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Un citoyen passe près de **90% de son temps dans des espaces intérieurs**. L'air intérieur serait **5 à 7 fois** plus pollué que l'air extérieur.

Observatoire de la qualité de l'air intérieur, 2015



L'**inactivité physique** est considérée comme le quatrième plus grand facteur de **risque de mortalité** à l'échelle mondiale.

Les utilisateurs des transports publics pratiquent jusqu'à 30 minutes d'activité physique par jour de plus que les automobilistes.

OMS, 2018



Les personnes **exposées aux espaces verts** seraient moins sujets aux troubles mentaux tels que la dépression, l'anxiété ou le stress.

Beyer, 2014



Il y a 2 à 5 fois plus de **démence cérébrale dans les milieux très pollués**. La pollution provoque des troubles du développement chez l'enfant et augmente les risques de maladie d'Alzheimer.

Lancet, 2018



Les populations moins stressées et moins obèses sont celles qui ont un meilleur accès aux espaces verts privés ou publics. Ces **inégalités de santé environnementale** sont particulièrement fortes dans les grandes villes.

Nielsen, 2007



En 2015, le Canada a consacré **36 milliards de dollars** en soins de santé liés au smog canadien.

Institut international pour le développement durable, 2017



20 millions de Français sont touchés aujourd'hui par des **maladies chroniques**, soit près de 35% de la population, contre 3,4 millions en 1994.

Assurance Maladie, 2015



1 LA SANTÉ EN DÉCLIN ?



La santé dépend de facteurs socio-économiques, culturels et environnementaux mais aussi des conditions de logement, d'emploi, de lien social.

Organisation Mondiale de la Santé

« Depuis longtemps, plusieurs idées fausses font que l'on n'accorde pas toute l'importance voulue aux cardiopathies, aux AVC, aux cancers, et à d'autres maladies chroniques. L'épidémie de maladies chroniques a été largement ignorée ou sous estimée par rapport à d'autres problèmes de santé ».

M Chan, directrice de l'Organisation Mondiale de la Santé, 2011

En France, l'incidence des cancers a progressé de 93% chez l'homme et de 84% chez la femme entre 1980 et 2005, et la démographie n'explique que respectivement 41 et 29 % de cette progression. Plus de la moitié de cette progression est imputable à des facteurs environnementaux.

Santé Publique, rapport 2008

Une lente détérioration de l'état de santé de la population européenne

Sédentarité, augmentation des inégalités socio-économiques, pollutions en tout genre, explosion des maladies chroniques, la population européenne vit peut-être plus longtemps qu'il y a quelques années, mais dans un état de santé de plus en plus souvent dégradé.

Le fléau des maladies chroniques

Succédant aux maladies infectieuses, les maladies chroniques sont les maladies les plus courantes de nos jours : cancers, pathologies cardio-vasculaires, diabète, maladies respiratoires, obésité, troubles mentaux.... Ces maladies se caractérisent par des traitements de longue durée aux impacts sociaux et économiques forts. Les coûts d'assurance maladie en France ont explosé depuis les années 1990, la prise en charge des maladies chroniques représente un coût annuel de 84 milliards d'euros soit plus de 60% des dépenses totales (chiffres 2017).

Les maladies chroniques sont très souvent multifactorielles et n'obéissent pas à un schéma de causalité simple. Elles sont la conséquence d'un ensemble de facteurs qui interagissent : mode de vie, alimentation, sédentarité, pollution, environnement social et professionnel... L'environnement physique, qui constitue un facteur difficile à déterminer, est donc probablement sous-estimé.

Un environnement urbain sous pression

La santé ne dépend pas uniquement de nos comportements personnels, de l'hérédité, ou de la qualité de l'offre de soins mais bien aussi de l'environnement dans lequel on évolue, des conditions et des lieux de vie des populations.

La considération des facteurs extérieurs sur l'état de santé d'une population définit la santé environnementale.

48 000 décès prématurés sont imputés à la qualité de l'air chaque année en France

Santé Publique France, 2016

La pollution de l'air n'est qu'une partie immergée de l'iceberg. La dégradation de l'environnement touche de nombreux secteurs, qui vont des problématiques liées aux transports, aux moins visibles perturbateurs endocriniens, au réchauffement climatique, en passant par les effets délétères du bruit, etc.

Les modes de vies urbains combinent plusieurs facteurs de risques ; un environnement stressant, dépourvu d'espaces verts, des nuisances et des expositions multiples affectant la santé physique et mentale (troubles du sommeil et de l'activité cérébrale, isolement...).

Cependant, cet état de fait n'est pas une fatalité. Dans un environnement urbain sous pression, des solutions d'amélioration et d'apaisement peuvent être mises en place.

Renverser la perspective : sortir de l'approche curative et sectorielle

80% de l'état de santé des populations se joue hors du système de santé

Organisation Mondiale de la Santé

Le bien-être d'un individu est influencé à plus de 80% par les conditions de travail, les modes de transport, l'accès aux loisirs, la qualité de l'habitat, du cadre de vie, l'intégration sociale. Le système de soins seul ne peut contribuer à l'amélioration de la santé. L'approche dominante jusqu'alors mettait l'accent sur les comportements individuels à risques et leur prévention (tabac, alcool, nutrition), et sous-estimait les répercussions liées aux changements de notre environnement.

La notion d'environnement, dans sa capacité à agir sur la santé, est, elle aussi, à considérer au sens large. Il ne s'agit pas

seulement de l'environnement physique mais aussi bien de l'environnement social, et professionnel dans lesquels chaque individu cherche à s'épanouir.

Au sein des politiques urbaines, la question de la santé s'est longtemps retrouvée rattachée à la seule question du curatif et des comportements individuels. Pris au piège de la sectorisation, elle a disparu des autres politiques.

Cette logique a parfois entraîné des financements mal proportionnés. Aux Etats-Unis, il a été montré que 90% des dépenses de santé sont à destination de l'offre de soins alors même qu'elle ne contribue qu'à 10% de réduction de mortalité.

« La santé est un état complet de bien être à la fois physique, mental et social »

Cette définition, portée par l'OMS depuis 1946 ne limite plus seulement la santé à l'absence de maladie. Il apparaît primordial de considérer la santé plus largement, et pas seulement la pathologie finale mais bien comme un élément qui se construit et se prévient.

Le psychologue américain Abraham Maslow a identifié et hiérarchisé les conditions nécessaires aux individus pour atteindre un état de bien-être. Les premiers besoins à satisfaire sont relatifs à la survie physique et aux besoins physiologiques (avoir un toit, à manger) et mentaux (sentiment de sécurité) puis au besoin d'appartenance à une famille, un quartier ou une nation. Enfin, viennent les besoins d'estime de soi et d'accomplissement personnel. Ce modèle considère des besoins sociaux et économiques complexes qui dépassent largement les seules conditions matérielles.

L'îlot santé à Confluence : vers une structure de soin préventif à l'échelle du quartier (expérience en cours de conception)

L'îlot santé à Confluence : vers une structure de soin préventif à l'échelle du quartier Eureka Confluence est un partenariat public-privé innovant, lauréat de l'appel à projet « Démonstrateurs Industriels de la Ville Durable » de 2015. Piloté par la SPL Lyon Confluence et le groupe Bouygues (associant Linkcity et Bouygues Immobilier), ce projet propose une nouvelle manière de concevoir la ville.

L'îlot Santé-Bien-être, porté par Linkcity, s'inscrit dans cette démarche d'innovation urbaine, en proposant un espace de santé, démonstrateur d'une nouvelle expérience de médecine en ville. Si les étages offriront des cabinets de consultation classique, le rez de chaussée du bâtiment sera lui dédié à de la médecine préventive : un espace de sensibilisation aux défis sociaux et sanitaires de notre temps, ouvert au public (conférence, écoute, exposition...).

Encore au stade de projet, l'espace santé a pris en compte la notion de mixité, dans les services proposés comme dans les usages et a intégré de multiples enjeux de santé environnementale.

L'espace de santé Confluence veut servir une médecine de proximité, une médecine de tous les jours au service des habitants et des salariés du quartier. Pour assurer des besoins locaux, un mapping sanitaire a été réalisé pour comprendre les besoins et les manques du quartier en matière d'offre de soin. L'espace santé n'a pas vocation à accueillir des spécialisations médicales pointues générant des flux extérieurs.

La programmation ne s'est pas limitée au bâtiment, ni à l'offre médicale. Il se veut ouvert et débordant sur un cœur d'îlot qui prend la forme d'un écrin de nature, incitant au repos, à la détente et qui accueillera peut-être même un jardin thérapeutique, aux nombreuses essences végétales.



Eureka Confluence Ilot Santé © Linkcity

2 FAIRE DES VILLES EN BONNE SANTÉ : UNE QUESTION NOUVELLE ?

Un engagement politique essentiel

Le succès du mouvement hygiéniste est dû, en grande partie, à l'engagement du champ politique au côté du champ scientifique.

Si les médecins ont été le fer de lance du mouvement, ils ne furent pas seuls à s'impliquer. Ingénieurs, architectes, urbanistes et hauts fonctionnaires se sont investis avec la conviction qu'ils étaient eux aussi des acteurs de santé.



Elargissement rue de la République, milieu XIXe siècle

Le Baron lyonnais

Comme Haussmann à Paris, le préfet Vaisse fut chargé par Napoléon III de réaliser les grands travaux de modernisation du centre-ville lyonnais. Il s'agit de désengorger le centre-ville en détruisant les immeubles anciens. On lui doit les grandes percées sur la Presqu'île, larges boulevards facilitant la circulation des Hommes, des marchandises et de l'air.

Des liens anciens santé - urbanisme

Les questions de santé sont inhérentes à la création et l'extension des villes. Les villes romaines avaient déjà le souci de l'hygiène en rejetant les déchets hors des murs. Mais c'est réellement au 18^e, avec l'hygiénisme que naissent les premières grandes politiques urbaines de santé publique. Les préoccupations hygiénistes vont être à l'origine d'une nouvelle manière de penser la ville et de l'habiter.

La ville est assimilée à un corps vivant à garder en bonne santé. C'est le passage de « la santé dans la ville » à « la santé de la ville ». On recherche une ville plus saine, aérée et mieux équipée.

La reconnaissance d'une responsabilité collective en matière de santé

En 1823 est créé le Conseil de Salubrité du Rhône, obligatoire pour chaque département. Les nouvelles règles d'hygiène et de prévention sont appliquées en médecine comme en urbanisme : il convient de lutter contre l'insalubrité par de larges percées, pour la circulation de l'air et pénétration de la lumière, penser l'orientation des logements à dessein, apporter le tout-à-l'égout pour l'évacuation des eaux usées, créer des espaces verts et des parcs. La réflexion porte sur la capacité des tissus urbains à réduire le risque de maladies, et la corrélation entre certains facteurs environnementaux et apparition de foyers infectieux.

Des maires lyonnais au service de l'hygiène

Les acteurs du monde médical ont été des acteurs principaux de l'aménagement. A plusieurs moments de l'histoire urbaine, les autorités ont agi pour réduire les facteurs de risques mais aussi les inégalités sociales en matière de santé.

Deux maires médecins se succèdent à Lyon : Antoine Gailleton, qui crée le Bureau municipal d'hygiène et Victor Augagneur qui met en place en un premier règlement sanitaire régissant les principes constructifs des habitations. Prenant sa suite, Edouard Herriot lutta contre les taudis en encourageant à la création de nombreuses cités Habitations à Bon Marché (HBM).

Les hôpitaux structurent la ville

Dès le 11^e siècle, la confrérie du Saint Esprit arrive à Lyon, s'installe le long du Rhône, alors que la ville était encore centrée le long de la Saône. Un premier petit hôpital est construit, une maison pour accueillir les pèlerins, rapidement suivi par le premier pont sur le Rhône. Au début du 14^e siècle, l'hôpital devient l'Hôtel Dieu, il est agrandi pour accueillir les pauvres et les malades lyonnais. Au 17^e siècle, la presqu'île se densifie, elle est configurée par ces deux institutions devenues monumentales sur le plan urbain : l'Hôtel Dieu et l'Aumônerie de la Charité, autour desquelles prendront place l'Hôtel de Ville et la place Bellecour.

Du Moyen Age au 18^e siècle, les hôpitaux structurent la forme de la Presqu'île, les acteurs en charge de ces hôpitaux ont une influence majeure sur le développement de la ville, en construisant des ponts ou en cédant du foncier pour étendre la ville.

Le retour de la santé dans le développement durable

Au 20^e siècle, l'urbanisme se libère progressivement de la santé. Si les pouvoirs publics ont mené des politiques contre les taudis urbains, les principes de santé publique ne régissent plus l'aménagement des villes avec l'envergure d'antan.

Les désirs de modernité et de développement économique de la seconde moitié du 20^e siècle donnent la priorité à l'automobile. Les quais des fleuves sont transformés en parkings pour répondre au problème majeur de stationnement dans la ville.

La ville s'étend. Tandis que les hopitaux historiques du centre-ville cessent leurs activités (Hopital de la Charité, Hotel-Dieu), de nouveaux hôpitaux voient le jour en périphérie, monoblocs et spécialisés: ce sont les hôpitaux neurologique et cardio-vasculaire de Bron.

Le 21^e siècle voit renaître les liens entre les fleuves, la qualité de vie et la ville. La prise de conscience écologique met en exergue l'importance des ressources naturelles (eau, espaces verts) pour une ville de qualité. Les berges sont réaménagées, le tram se développe, les éco-quartiers se multiplient, en même temps que (re)font surface les problématiques de qualité de l'air. A travers le concept de développement durable, certaines collectivités font réémerger ces questions dans leurs politiques publiques.

Le recyclage des friches urbaines accompagnant la désindustrialisation et la densification urbaine réintroduit dans l'aménagement des questions sanitaires liées à la qualité des sols. Au travers de ces initiatives, la place de la nature et du vivant dans la ville est abordée, en même temps que réapparaissent les préoccupations de santé et de bien-être des populations.

Il faudra attendre le 21^e siècle pour que la santé environnementale soit réaffirmée comme un enjeu urbain.



© Patrimoine Lyon

Façade de l'Hotel Dieu au XVIIe siècle

L'influence des Hospices Civils

Les Hospices Civils de Lyon sont officiellement fondés en 1802 par la réunion de deux hôpitaux existants, l'Hôtel-Dieu et l'hôpital de la Charité. De nombreuses structures viennent par la suite agrandir l'institution. A la fin du XVIIe, les Hospices Civils ont bénéficié de tant de dons fonciers, qu'ils sont les plus grands propriétaires terriens de Lyon, de l'actuel Parc Tête d'Or à la Part-Dieu.

Des difficultés financières vont l'obliger à vendre une part de son patrimoine au profit du plan Morand qui prévoit d'urbaniser toute la rive gauche du Rhône.



© Lyon Capitale

Berges du Rhône réaménagées en 2007



© Le Progrès

Porte des Enfants du Rhône - Parc de la Tête d'Or

L'hygiène par les espaces verts

Le Parc de la Tête d'Or est créé en 1857 par les frères Bühler afin d'apporter de l'air pur et de la végétation en zone urbanisée. Il est suivi du Parc de Parilly en 1937.

3 AVEC QUI FAIRE ? LES COLLECTIVITÉS EN RESPONSABILITÉ



Parc Gerland © Urbalyon

Les collectivités ont un rôle à jouer sur les déterminants de santé

Si la santé reste aujourd'hui une compétence étatique forte, la santé environnementale offre quant à elle de nouvelles perspectives de gouvernance. Par différents biais, les collectivités ont le pouvoir d'agir sur l'environnement dans lequel les individus évoluent et peuvent contribuer à un cadre de vie sain. La santé peut être intégrée dans une grande partie des politiques publiques: aménagement, habitat, transport, mobilité active, climat air énergie, eau, alimentation...

Les collectivités constituent une échelle de proximité d'autant plus pertinente, qu'elles connaissent les problématiques locales et sont à même d'apporter des solutions adaptées.

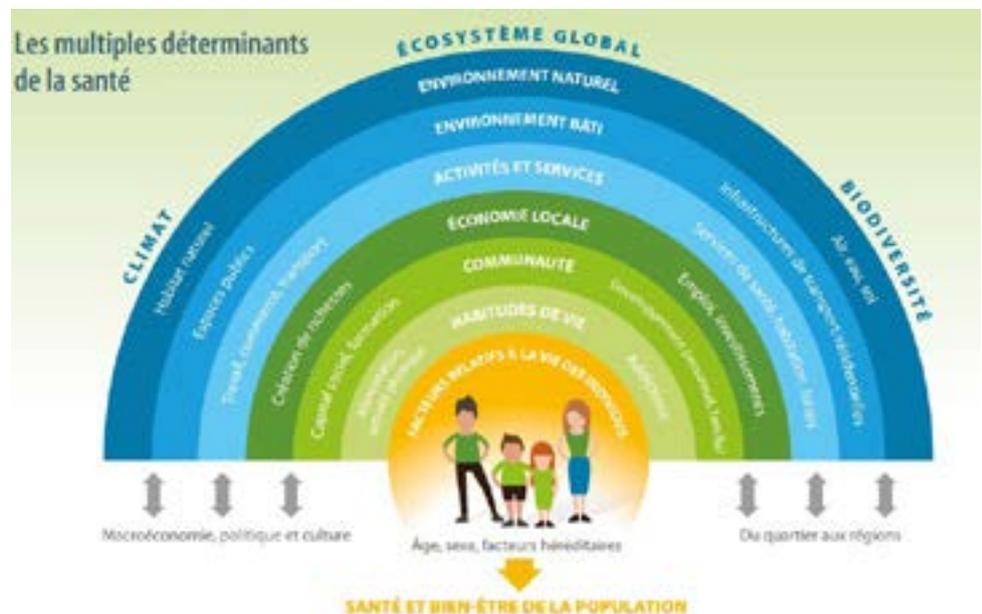
L'action conduite par les villes ne doit pas se limiter à la prévention

Aménager des parcours piétons agréables, amener une agriculture biologique dans les cantines scolaires, sont autant de moyens pour encourager l'exercice physique ou éviter des risques alimentaires. Agir en amont sur les facteurs qui influencent la santé peut avoir un impact réel sur le bien-être commun.

Une responsabilité publique sous estimée

La santé est du ressort de la responsabilité individuelle par les comportements de vie mais aussi de la responsabilité collective. En effet, la santé ne dépend pas seulement de notre capital génétique (qui n'interviendrait que pour 20 à 30%) mais de l'ensemble des facteurs influents sur notre quotidien : le logement, l'éducation, les espaces verts, l'urbanisme, l'environnement physique (l'air, l'eau, le bruit...) et les comportements individuels notamment l'alimentation et l'activité physique. Laisser les conditions de vie se dégrader dans nos villes reviendrait à faire prendre des risques aux habitants. Nier le rôle de l'environnement dans la genèse de certaines maladies revient à nier la responsabilité des pouvoirs publics.

Les collectivités ont un rôle déterminant par leurs décisions et les effets directs et indirects de leurs politiques. Elles doivent être exemplaires et créer les conditions favorables aux changements.



8 axes pour un urbanisme favorable à la santé*

La santé environnementale se joue dans la transversalité

La santé environnementale est une problématique qui dépasse les circuits administratifs. Les collectivités, à toutes les échelles territoriales, doivent coordonner leurs efforts.

De plus, la santé environnementale concerne une multiplicité de domaines urbains, portés par des acteurs différents. La seule réponse sectorielle est inefficace. L'approche transversale par sa complémentarité et sa cohérence est la seule démarche véritablement efficace.

Agir en transversalité, c'est mettre les enjeux de santé dans toutes les politiques publiques, et ainsi gagner en efficacité.

A titre d'exemple, réaménager un espace public en le végétalisant apporte une solution contre les îlots de chaleur et la pollution, rend le parcours plus agréable et encourage les déplacements actifs (marche, vélo...) qui ont un effet bénéfique sur l'activité physique. Leurs aménagements peuvent également favoriser la rencontre, le lien social, et contribuer à lutter contre l'isolement.

Des acteurs à mobiliser

Les collectivités ne sont pas seules concernées sur les questions de santé environnementale. L'intérêt croissant des acteurs économiques en témoigne. La montée des préoccupations environnementales touche également la société civile, de plus en plus mobilisée.

La sphère associative est un relais auprès de la population. Elle joue un rôle actif dans les opérations de sensibilisation (prévention, accompagnement des publics sensibles, diffusion de bonnes pratiques au quotidien...).



1 Réduire les émissions et expositions aux polluants, risques et nuisances



2 Promouvoir des modes de vie favorables à la santé notamment les déplacements actifs



3 Favoriser la cohésion sociale et le bien être des habitants



4 Permettre l'accès au soin et aux services socio sanitaires



5 Réduire les inégalités de santé entre les différents groupes socio-économiques et prêter attention aux personnes vulnérables



6 Soulever et gérer les antagonismes entre les différentes politiques



7 Mettre en place des stratégies favorisant l'intersectorialité et l'implication de l'ensemble des acteurs concernés, dont les citoyens



8 Penser un projet adaptable, prendre en compte l'évolution des modes de vie

*D'après le guide *Agir pour un urbanisme favorable à la santé*, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), sous la direction de ROUÉ-LE GALL Anne

Les Agences Régionales de Santé, partenaires privilégiés des collectivités

Un long travail de sensibilisation pour une prise en compte partagée de la santé environnementale



Vers une décentralisation de la santé ; accompagnement des collectivités

En 2009, la loi «Hôpital, Patient, Santé et Territoire» fait naître les Agences Régionales de Santé. Celles-ci ont pour objectifs un pilotage de santé en région afin de « mieux répondre aux besoins de la population et accroître l'efficacité du système. »

La mise en place des Agences Régionales de Santé a amplifié la nécessité du décloisonnement des secteurs médico-sociaux dans une perspective de santé publique plus englobante. En véritables chefs de file, les Agences régionales sont garantes d'une certaine coopération et transversalité entre les différents acteurs impliqués dans la santé, notamment avec les acteurs de l'aménagement. Les ARS sont depuis quelques années des partenaires privilégiés des Agences d'urbanisme, pour une prise en compte mutuelle des enjeux de santé urbaine.

Mise en place du Contrat Local de Santé

Les Agences régionales accompagnent également directement les collectivités dans la mise en place des Contrats Locaux de Santé. Véritables outils de contractualisation transverse, ses objectifs prioritaires visent à renforcer les actions de prévention, à porter une attention particulière sur la souffrance psychique au sens large, à renforcer les initiatives en santé environnementale et à améliorer l'accès aux droits et aux soins pour tous.

Les Contrats Locaux de Santé permettent l'intégration de la santé dans les politiques urbaines. Ils portent sur la promotion et la prévention de la santé à une échelle de vie ciblée et réduite, au plus près du territoire de vie des citoyens.

Si de nombreux Contrats Locaux de Santé ont vu le jour depuis 2010, les actions mises en place sont encore majoritairement liées aux systèmes de soins et aux modes de vie (ateliers nutrition, sensibilisation aux vaccins et aux comportements à risque, tabac, sédentarité...).

La prise en compte des déterminants environnementaux et sociaux est en progression. Des interventions en lien avec l'urbanisme sont possibles et encouragées. L'exemple de la promotion de l'activité physique basée sur un travail conjoint avec des acteurs de l'aménagement et de l'environnement (pistes cyclables, voies vertes...) en témoigne.

Les plans régionaux de santé environnement

La santé, dans la mesure où elle est liée à des problématiques territoriales, ne peut se restreindre aux seules politiques nationales de santé publique.

Sur le modèle des plans nationaux, les plans régionaux de santé - environnement (PRSE) sont des outils de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement, en vue d'une stratégie d'action adaptée aux enjeux locaux.

L'Agence régionale de santé, conjointement à la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et au Conseil régional copilotent les PRSE.

Les plans régionaux aboutissent à la rédaction de fiches-actions thématiques qui visent la réalisation de projets, financés par le biais d'appels à projets. Certaines actions sont directement pilotées par des collectivités locales.

Le troisième Plan Régional de Santé Environnement de la région Auvergne-Rhône-Alpes est en cours de mise en oeuvre. Les deux premiers plans ont mis l'accent sur un état des lieux des pollutions et leurs effets sur la santé, sur les inégalités environnementales de santé, ainsi que sur les risques sanitaires environnementaux émergents.

Le troisième plan comprend un volet spécifique pour une meilleure intégration de la santé environnementale dans les démarches d'urbanisme. Les 4 Agences d'Urbanisme Auvergne Rhone Alpes sont chargées de sa mise en oeuvre avec l'aide de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS).

La Métropole de Lyon, un modèle originale de stratégie intégrée

Le Plan Métropolitain Santé - Environnement

Le Plan Métropolitain Santé - environnement

La Métropole de Lyon réunit un large panel de compétences, issues des compétences de l'ancienne communauté urbaine, lui permettant d'agir à la fois sur les expositions et les facteurs de risque (air, bruit, eau, modes actifs, urbanisme, habitat, alimentation,...) ; et depuis 2015, de celles du Conseil Général, en lien avec la prise en charge et la sensibilisation des populations les plus fragiles (femmes enceintes, jeunes enfants, collégiens, personnes en précarité, personnes âgées, personnes en situation de handicap...).

Ainsi, de nouvelles synergies se sont ouvertes à la Métropole, conciliant les volets « humain » et « urbain » et permettant d'agir au plus près des citoyens et de leurs besoins. Cette nouvelle dynamique favorise une approche innovante de la santé.

La Métropole dispose de leviers d'action pour agir sur l'ensemble des déterminants (sociaux, économiques, environnementaux).

La santé environnementale s'est donc imposée comme un chantier prioritaire de la politique de développement durable portée par la Métropole. Dans cette approche, un diagnostic croisant une centaine d'indicateurs sociaux, environnementaux et

sanitaires a permis de poser les enjeux du territoire, qui ont ensuite été confortés par un temps de concertation avec des acteurs locaux.

Depuis septembre 2019, le plan métropolitain santé environnement (PMSE) de la Métropole de Lyon favorise de nouvelles actions et l'intégration de la santé dans tous les autres plans programme. Le PMSE valorise et met en cohérence les politiques publiques existantes qui ont un impact sur la santé environnementale et la réduction des inégalités.

La réduction des inégalités et la protection des publics sensibles comme objectifs stratégiques

Ces deux priorités pour le territoire se déclinent en quatre objectifs opérationnels:

- réduire les expositions et les facteurs de risques ;
- susciter et accompagner des changements de comportements ;
- produire et diffuser les connaissances, pour agir en meilleure connaissance de cause ;
- impliquer l'ensemble des parties

prenantes pour assurer la réussite du plan d'actions.

Les inégalités environnementales se cumulent aux inégalités socio-économiques et aux inégalités de santé, ces objectifs se déclinent dans tous les domaines : air, eau, modes actifs, alimentation, changements climatiques, bruit, habitat, hygiène, urbanisme et agriculture...

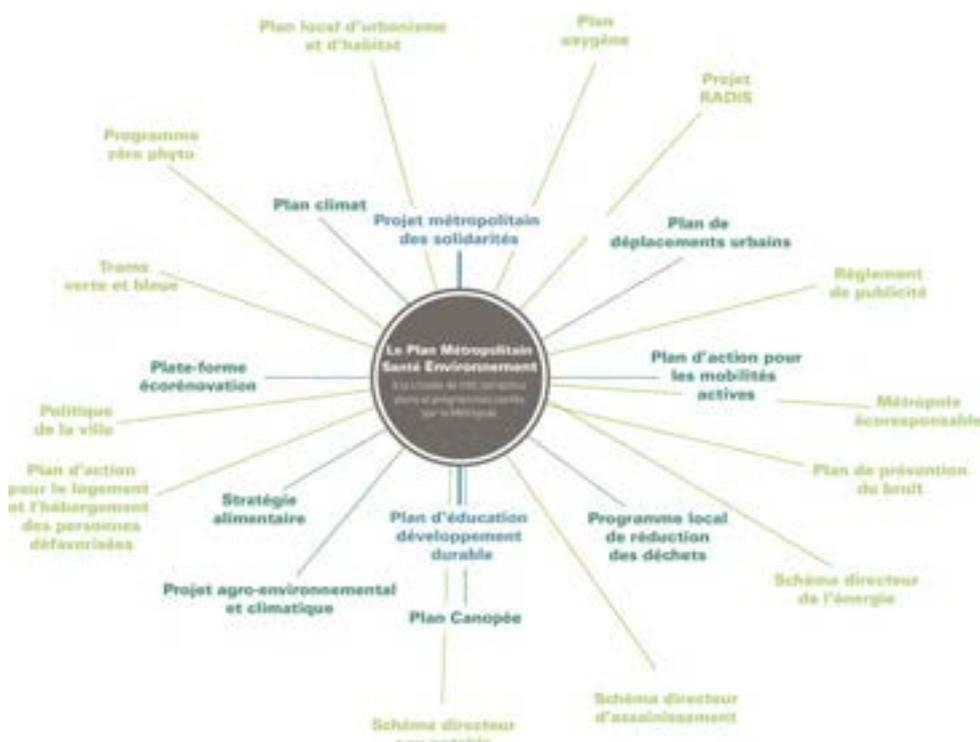
Intégrer la santé aux projet et actions développés par la Métropole dans toutes les délégations

La politique de Santé publique de la Métropole est placée au sein de la direction Santé PMI de la la Délégation Développement Solidaire Habitat et Éducation (DSHE). Sa vocation est de porter en transversalité l'expertise santé et médico-sociale auprès des usagers via les professionnels médicosociaux des Maisons de la Métropole et auprès des autres directions métropolitaines.

Modalités de mises en oeuvre des projets

En transversalité, les différentes directions chargées du développement durable et de la santé publique s'attachent à :

- consolider le collectif de travail intra métropolitain en décloisonnant les compétences ;
- développer des actions transversales, permettant de favoriser la santé dans les espaces publics (sport, espaces de nature en Ville, qualité de l'eau et de l'air, modes de déplacement doux, accessibilité des produits, végétalisation des communes pour restreindre les îlots de chaleur...)
- capitaliser l'expertise et le savoir-faire des « Évaluations d'Impact en Santé » comme modalité et « label » santé à un projet de rénovation urbaine, d'aménagement et objectiver les effets potentiels sur la santé des projets et programmes de la Métropole.



Le Plan Local d'Actions en Santé Environnementale de la ville de Nantes

Un plan avant-gardiste

La ville de Nantes s'est doté en 2012 d'un Plan Local d'Actions en Santé Environnementale (PLASE). Ambitieux, il est l'un des premiers en France. Lauréate du concours Capitale verte européenne, la ville s'est engagée depuis de nombreuses années en faveur du développement durable et d'un cadre de vie sain. Par une politique volontariste, Nantes cherche à promouvoir un environnement favorable à la santé tout en sensibilisant les Nantais. La qualité de l'air intérieur et extérieur, l'environnement nutritionnel, la promotion de l'activité physique, les ondes électromagnétiques, et le bruit sont les thèmes ciblés.

Suite à une évaluation en 2015, un travail collectif a été mené pour faire évoluer ce premier Plan. De nouvelles actions ont été identifiées et d'autres renforcées. Parmi elles, le renforcement de la mobilisation et de la formation figurent comme objectifs.

Organisation d'un événement grand public et sensibilisation

«Les 10 jours de la santé environnementale» est l'événement grand public organisé à la suite du PLASE2.

Quels gestes employer pour un air plus sain chez soi ? Comment préserver sa santé face à divers polluants, additifs, parabènes... ? Autant de questions abordées qui ont trouvé réponse sous diverses formes : théâtre, ateliers participatifs et créatifs, conférences..

Différentes activités proposées ont encouragé l'adoption de nouveaux comportements au quotidien tout en sensibilisant les habitants aux nuisances et risques environnementaux.

La santé environnementale est un des thèmes prioritaires d'éducation des enfants scolarisés à Nantes.



Le modèle proactif montréalais, un réseau d'acteurs performant

Faire de Montréal une métropole en santé mondialement reconnue

Alors qu'au Canada, la santé et la santé environnementale relèvent majoritairement de la compétence du Gouvernement du Québec, la ville de Montréal s'est emparée pleinement du sujet pour faire de Montréal une métropole en santé mondialement reconnue.

Pour ce faire, l'association Montréal Métropole en Santé (MMS) a été créée avec aux commandes le regroupement d'acteurs publics volontaires. Il s'agit de la ville et de la Métropole de Montréal, des villes liées, de ministères, d'organismes publics, universitaires et parapublics. Ensemble, ils se mettent d'accord sur des axes stratégiques phares en matière de santé environnementale et définissent les priorités publiques, institutionnelles et sociétales. Puis pour se donner les moyens de l'action des ambitions, le comité de pilotage invite, dans une démarche participative large, l'ensemble des organismes associatifs, privés ou parapublics compétents, à exprimer leurs enjeux et leurs priorités. Sous la forme d'appels à projet le comité de pilotage identifie ensuite les partenaires à mobiliser pour mettre en oeuvre les axes stratégiques retenus.

Un maillage fort entre différentes mobilisations pour une meilleure synergie et cohérence entre les actions

Par sa capacité à constituer un réseau d'acteurs solides et issus de milieux complémentaires, Montréal Métropole en Santé constitue un acteur multipartite efficace pour agir localement et concrètement sur la qualité de vie et la santé environnementale.

La concrétisation des projets et le maintien de l'implication des membres partenaires se fait par du donnant-donnant : concertation, collaboration visibilité et prêt de salles, de cuisines, de vélos... L'association Montréal Métropole en Santé n'offre pas que du financement, mais des actions concrètes au profit des partenaires issus du monde associatif ou privé. La ville oeuvre pour mettre en visibilité des initiatives porteuses des meilleures pratiques.

La réussite de la métropole montréalaise réside dans sa capacité à mettre en commun les forces et les compétences.

Deux objectifs stratégiques ont plus particulièrement été développés :

« **Montréal physiquement active** » ou comment créer des environnements urbains favorables à des habitudes de vie saines c'est à dire à des déplacements actifs. Cette ambition s'est déclinée en 4 axes :

- Aménager l'espace urbain en faveur de l'activité physique,
- Assurer des déplacements actifs et l'accessibilité du plein air urbain,
- Valoriser la pratique et les événements sportifs
- Promouvoir et communiquer un mode de vie physiquement actif

« Système alimentaire montréalais »

Cette ambition s'est déclinée en 4 axes comprenant la sécurité alimentaire pour tous, le développement des agricultures urbaines, l'approvisionnement institutionnel, alternatif et solidaire et le problème des pertes et gaspillages alimentaires. Plusieurs projets sont venus développer ces axes d'actions.

L'« École enracinée », de l'association environnementale Equiterre, fait la promotion d'aliments locaux et biologiques dans les établissements scolaires de l'île de Montréal. Les objectifs, à terme, sont d'accroître la demande pour les produits locaux et développer de saines habitudes alimentaires dès le plus jeune âge.

Toucan Solutions est un marché en ligne qui incarne l'émergence de nouvelles filières dans la valorisation des surplus et déchets alimentaires.



Les parcours verts et actifs

ont été imaginés dans les ruelles vertes existantes pour y inclure les notions d'activité physique et de déplacements actifs. Afin que les enfants – et leurs parents – se réapproprient ces espaces publics, le Regroupement des Écoquartiers en collaboration avec la ville, a créé quatre parcours verts et actifs de 5 kilomètres au cœur de quatre arrondissements de Montréal. Une application permet de les localiser.



Ruelle verte Laval
© Soverdi



Les marchés solidaires publics

sont des marchés implantés aux abords de stations de métro. Ces modèles, issus de la mobilisation citoyenne, ont permis d'améliorer l'accès de proximité à des fruits et légumes frais majoritairement locaux aux citoyens de quartiers plus démunis, tant au niveau de l'offre alimentaire qu'au niveau socio-économique. Les marchés solidaires sont opérés par des organismes à but non lucratif qui visent des prix abordables.



© Marchés publics Montréal

4 SUR QUOI AGIR ?

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ENJEUX SANITAIRES



9 millions de décès dans le monde sont imputés à la pollution atmosphérique, soit 1 décès sur 6. OMS, 2017

Dans le département du Rhône, 1,4 millions de personnes ont été exposées à des taux trop importants de particules fines (PM 2,5) en 2018. Laboratoire ATMO, 2019

Les arbres peuvent réduire de 20 % à 50 % les concentrations en particules fines. The Nature Conservancy, 2016

1°C de réchauffement sur cinq années est associé à une hausse de 2 % de la fréquence des problèmes de santé mentale. N. Obradovich, PNAS, 2018



© Urbalyon, Les 1001 raisons pour lesquelles la ville doit se végétaliser, 2019

Des enjeux environnementaux et sanitaires étroitement liés

La lutte contre le réchauffement climatique s'impose comme un défi urbain majeur, les impacts de la dégradation de l'environnement sur nos systèmes sociaux et économiques affectent également le système sanitaire.

La menace d'une hausse de température ne dérègle pas seulement les écosystèmes, elle affecte directement l'organisme humain. Les instances mondiales de santé annoncent de grandes conséquences sanitaires : stress thermique lié aux canicules, traumatismes liés aux événements climatiques (inondations, incendies...), augmentation des maladies cardiaques et cancers... mais aussi des effets sanitaires indirects comme les maladies infectieuses vectorielles (insectes), la contamination des milieux et la rareté des ressources (eau, alimentation).

De plus, de récentes découvertes mettent en avant l'impact du réchauffement climatique sur la santé mentale. Une hausse du mercure a une influence négative sur l'activité cérébrale (détournement de neurotransmetteurs au profit de la régulation thermique), est générateur d'anxiété et de troubles du sommeil augmentant le risque de pensées suicidaires.

Autant le réchauffement climatique a été très étudié sous l'angle de son impact sur les collectivités humaines, autant il l'a encore peu été sous celui de son incidence sur l'individu et son organisme.

La qualité de l'air en milieu urbain

Le projet scientifique *Aphekom* révèle que dans les 25 villes européennes étudiées les niveaux moyens de particules fines (PM2.5) de villes comme Paris, Lille, Lyon ou Bordeaux restent toujours supérieurs à Dublin, Londres ou Stockholm (résultats 2011).

Si les normes recommandées par l'OMS étaient appliquées, un gain d'espérance de vie allant de cinq mois à 30 années supplémentaires seraient gagné dans les villes étudiées (Marseille, Strasbourg, Lille, Lyon, Paris, Bordeaux). Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les risques se concentrent sur l'exposition chronique et non pas sur les pics de pollution, responsables de moins de 1% des décès.

Il est aujourd'hui prouvé que la pollution atmosphérique, à laquelle s'ajoute la pollution intérieure, impacte non seulement la santé respiratoire et pulmonaire mais bien aussi la santé cardio-vasculaire et cérébrale.

La pollution est une menace bien plus grande pour le coeur et le cerveau qu'elle ne l'est pour les poumons. Aujourd'hui, le monde scientifique affirme que la pollution de l'air tue plus que le tabac. La pollution serait responsable de troubles comportementaux chez l'enfant, mais aussi d'un grand nombre de problèmes cardiaques, notamment l'athérosclérose.

Le cardiologue montréalais F. Reeves a mis au point un modèle déterminant les risques de mortalité cardiovasculaire à l'échelle d'un individu. La notion de risque dépend des taux d'alimentation industrielle et de sédentarité mais aussi des taux de minéralisation et de pollutions de l'environnement dans lequel évolue l'individu.

Dans une perspective de prise de conscience collective, il semble nécessaire de sensibiliser davantage au rôle que peuvent jouer les pouvoirs publics, comme les citoyens, en faveur de la qualité de l'air.

Le Plan Canopée de la Métropole de Lyon

La vulnérabilité des villes aux épisodes de canicule est bien réelle. Quand on sait que la chaleur accroît la toxicité des polluants, l'adaptation et la résilience sont absolument nécessaires.

Dans nos villes minérales, carencées en aménités environnementales, la nature offre une solution relativement économe et facile à mettre en place.

Les bienfaits pluriels de la nature en ville

Les bienfaits du végétal en ville sont multiples et le sujet fait l'objet de nombreuses études. Les arbres et la végétation participent activement à la lutte contre le réchauffement climatique et agissent sur la qualité de l'air. Ils sont producteurs d'oxygène, absorbent le CO2 et retiennent dans leurs feuillages certains polluants dont les particules volatiles. De plus, les arbres sont des climatiseurs naturels, qui rafraichissent l'air en réfléchissant une partie du rayonnement solaire notamment et grâce à l'évapotranspiration.

Le végétal en ville améliore, entre autres, le cadre de vie, offre de l'ombre, favorise l'activité physique et les modes actifs, a des effets positifs sur la santé mentale, est générateur d'emplois et d'attractivité.

Un Plan Canopée au sein du Plan Climat

Le Plan Canopée de la Métropole de Lyon s'inscrit dans le prolongement de la Charte de l'Arbre, qui fédère des acteurs (associations, bailleurs, copropriétés, pépinières...) autour d'une philosophie commune de renaturation urbaine.

Avec 27% du territoire couvert par des arbres, la métropole lyonnaise cherche à atteindre les 30% d'ici 2030, ce qui représente 300 000 arbres plantés supplémentaires sur les 3 millions existants.

Le patrimoine arboré se trouve actuellement à 80% sur du domaine privé, échappant à une maîtrise publique directe. Cet état des lieux implique un travail partenarial, rassemblant une multitude d'acteurs engagés, publics comme privés.

La communication a été identifiée comme action prioritaire pour partager les connaissances sur les services rendus par les arbres, et affirmer ainsi la nécessité de participer à l'effort collectif.

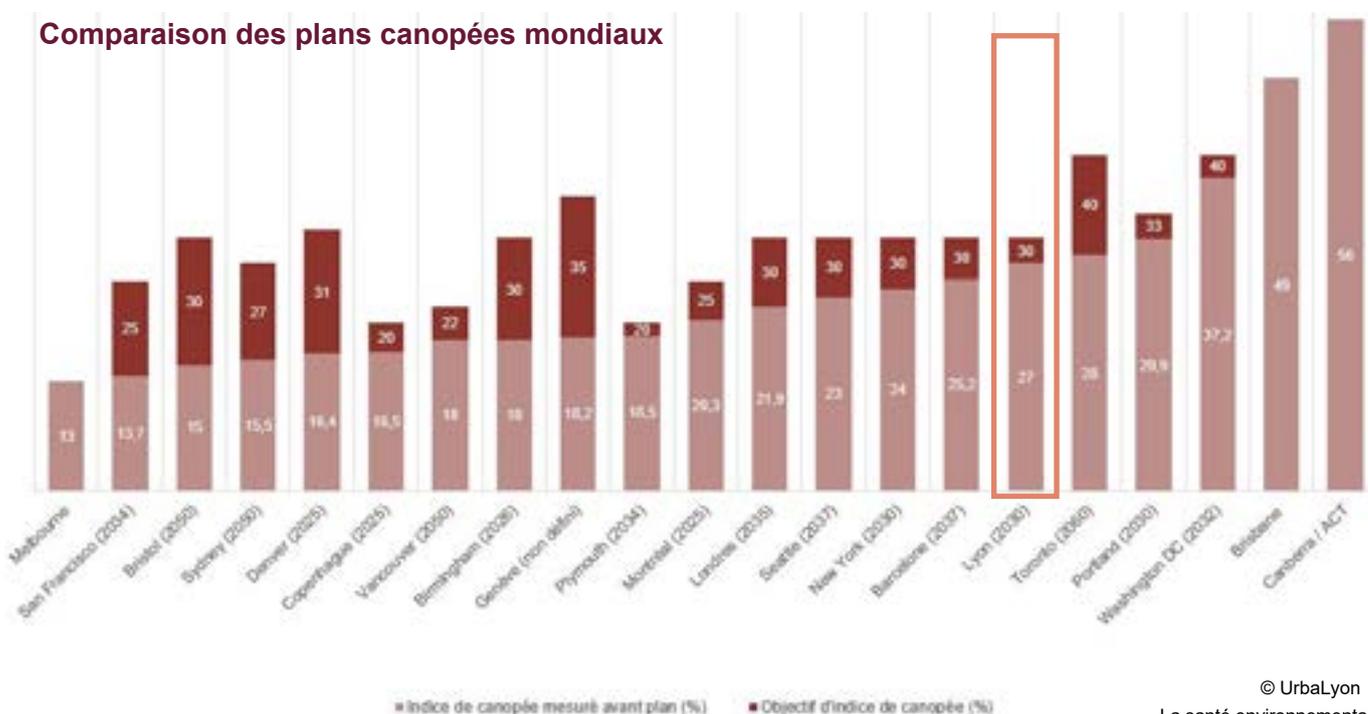
Le Plan Canopée vise à réduire les inégalités de boisement et d'accès à la végétation, en mettant l'accent sur les territoires dépourvus de l'est lyonnais.

Les objectifs du Plan Canopée, qui consistent principalement à préserver et développer la nature en ville, rejoignent les actions préconisées dans le cadre du Plan Climat. La lutte contre les îlots de chaleurs, la ville perméable, l'accompagnement des populations aux enjeux durables, sont autant de points investis par le Plan Canopée.

Les clés du succès d'une stratégie pour la Canopée

- Connaître son patrimoine végétal et protéger l'existant,
- Planter dans de bonnes conditions (prise en compte des saisonnalités, des sols, essences adaptées et variées),
- Gérer pour pérenniser (partenariats public-privé et structuration du réseau d'acteurs),
- Valoriser pour maximiser les effets (communiquer, accompagner).

Comparaison des plans canopés mondiaux



4 SUR QUOI AGIR ?

SANTÉ MENTALE ET VILLE INCLUSIVE



« Il faut construire du bien-être sur un territoire »

La Charte d'Ottawa en 1986, est l'une des premières conférences internationales pour la promotion de la santé, qui aborde la santé comme un état complet de bien-être, pas seulement physique mais aussi mental et social.

Dépression, troubles anxieux, problèmes liés à la consommation d'alcool et drogue, les pathologies mentales et addictions sont nombreuses et en progression.

+ 13,2% pour l'année 2016
Assurance maladie

Près d'une personne sur sept a souffert ou souffrira d'une dépression au cours de sa vie. La France est l'un des plus gros consommateurs d'antidépresseurs au niveau européen.
Santé Publique France

La solitude augmenterait de 50% le risque de mort prématurée ; elle provoque un accroissement de la pression artérielle, de plus hauts niveaux de cholestérol, de stress et d'anxiété.
Santé Publique France

Selon l'OCDE, les troubles liés à la santé mentale en France coûtent 80 milliards d'euros par an.

La santé mentale sous-estimée, des villes créatrices de mal-être ?

Les effets de la ville sur la santé mentale sont peu connus et font parties des angles morts des politiques urbaines de santé.

« Sur la santé mentale comme sur l'isolement des urbains, les politiques urbaines se sont longtemps contentées de renvoyer à leurs homologues sanitaires et sociales, oubliant la responsabilité majeure de la fabrique urbaine sur la modération de leurs effets. »

Morgan Poulizac

Il est pourtant avéré que les villes accroissent les risques de troubles anxieux, de dépression et de stress. Il y a 30 ans, une étude précurseuse suédoise, mettait en avant un lien entre la prévalence de la schizophrénie et les villes. Plusieurs facteurs expliquent ce constat : les éléments environnementaux tels que le bruit, la chaleur, la lumière artificielle mais aussi des facteurs moins attendus comme la densité, l'absence d'espaces verts ou encore la gentrification et les inégalités socio-économiques.

L'isolement n'est plus l'apanage des espaces ruraux, ni des personnes âgées. On constate depuis quelques années un accroissement significatif des personnes se déclarant isolées, toute population confondue (jeunes actifs, familles monoparentales avec impacts sur la bonne insertion future des enfants...). L'individualisation des modes de vie et le creusement des inégalités favorisent d'autant plus l'exclusion sociale.

Des enjeux économiques mais surtout sociaux

La cité doit être vigilante sur la production d'inégalités et de marginalisation. La santé mentale n'est pas qu'un « fardeau » économique (coût assurance maladie, difficulté à s'insérer professionnellement, productivité plus faible...). Elle est aussi une menace pour la collectivité, le bien vivre ensemble. Considérer la santé mentale et le bien-être social, c'est encourager une ville conviviale, qui offre à tous les mêmes services et aménités.

Pour répondre à ces enjeux, le Royaume-Uni a mis en place en 2018 un « ministère de la solitude » pour lutter contre l'isolement qui touche près de neuf millions de Britanniques. Ses principales missions consistent à aider financièrement les associations et à multiplier les initiatives destinées à briser l'isolement. Dans les villes, différents lieux de soutien ont été identifiés tels que les centres sociaux, les bibliothèques publiques, et d'autres encore. L'important est de mettre l'accent sur des espaces de rencontres, d'échanges, de solidarités.

Santé mentale et mal-logement

Le mal-logement est un phénomène qui touche 4 millions de Français selon la fondation Abbé Pierre. La qualité de l'habitat (humidité, absence de chauffage), la faible superficie, et la suroccupation sont les principales causes de maladies tels que les maladies pneumologiques, le saturnisme, la dégradation de la santé mentale et des conditions de sociabilité.

La mauvaise qualité d'un logement mais aussi sa mauvaise intégration à la dynamique urbaine (localisation, desserte) peut être source d'exclusion, perte de liens sociaux mais aussi de difficultés pour accéder à l'emploi.

Vienne, une politique sociale centrée sur l'habitat

Une qualité de vie à la viennoise ?

La capitale autrichienne, élevée depuis 10 ans dans les classements comme la ville du monde la plus agréable à vivre, mène une politique exemplaire contre les inégalités sociales et veille à inclure les enjeux de santé dans l'ensemble de ses politiques publiques. En considérant qu'habiter en ville est une des conditions première de qualité de vie et d'inclusion, la ville porte une attention particulière à son offre de logement.

Contrairement aux autres capitales européennes, en proie à une crise du logement, Vienne a su conserver et maintenir du logement abordable. Dans de nombreuses métropoles, l'accent porté sur l'attractivité entraînant augmentation démographique et rareté du foncier est responsable d'une hausse généralisée des prix de l'immobilier. Ce résultat a pour conséquence une mise à l'écart des populations les plus pauvres qui ont de plus en plus de difficultés pour se loger dans de bonnes conditions. Dans ce contexte immobilier tendu, la capitale viennoise fait figure d'exception.

Une offre de logement abordable due à un engagement politique majeur

La politique de « logement pour tous » est née d'un ambitieux programme de construction à destination des classes populaires par le gouvernement social-démocrate du 20e siècle. Depuis, la ville n'a pas cédé son parc social et continue d'intervenir massivement dans le secteur immobilier par l'achat de terrain. La ville s'est fixée pour objectif de construire chaque année 9 000 logements sociaux. En concurrençant les promoteurs, la municipalité régule l'ensemble du marché et empêche toute formation d'une bulle immobilière.

Pas moins de 62 % des 1,9 million de Viennois vivent dans une habitation à loyer modéré, destinée aux classes populaires ou aux classes moyennes.

Institut für Soziologie
Universität Wien 2013

La sécurité qu'offre le plafonnement des loyers expliquerait pourquoi 80% des Viennois sont locataires. Un sondage révèle que 34% et 47% des Viennois s'estiment satisfaits et très satisfaits de leur logement (Institut für Soziologie Universität Wien, 2013).

L'engagement politique fort ne se résume pas à des objectifs quantitatifs mais bien aussi qualitatifs. Un laboratoire d'idées IBA (Internationale Bauausstellung) est prévu pour 2022 sur le thème du « nouveau logement social ». Par l'innovation, Vienne cherche à construire de nouveaux modèles qui incluent par exemple des espaces communs récréatifs.

Il s'agit de permettre aux habitants de s'épanouir dans un environnement sain, qui réponde à de nombreux objectifs de qualité : celle du logement tout d'abord par ses matériaux et son niveau d'équipement mais aussi celle de son environnement (pollution sonore, sentiment de sécurité) et du quartier dans lequel il s'insère (qualité des espaces publics, accessibilité, offre de services).



4 SUR QUOI AGIR ?

SANTÉ, ÉCONOMIE ET ATTRACTIVITÉ



« Les activités liées à la santé sont, et seront, au cœur de la croissance de demain.

Elles prennent aujourd'hui, avec le développement des services, des technologies appliquées à la santé, de la médecine personnalisée, de multiples dimensions faisant appel à un spectre très large de compétences et d'activités, intégrant industries et services à haute technologie.

Longtemps l'hôpital, dans une ville, a été considéré comme une charge, un équipement subi qui ne rapportait pas. Notre vision est, aujourd'hui, tout autre dans la Vallée scientifique de la Bièvre. Notre pôle santé, autour des hôpitaux et de l'université, a vocation à devenir un lieu fort de la vie métropolitaine et un atout essentiel de notre dynamisme. »

Daniel Breuiller, maire d'Arcueil, à propos de la Vallée scientifique de la Bièvre, 2014, Cahiers IAU

La Vallée scientifique de la Bièvre en région parisienne est un pôle scientifique et médical de rang international, qui a pris en compte l'attractivité comme levier clé.

« Il est impossible de fonder un pôle santé rayonnant sans rendre le territoire attractif pour ses personnels. Les réponses doivent être apportées au niveau du logement. »

Selon ses fondateurs, le pôle doit profiter au territoire qui le soutient. Le Cancer Campus tente de faire participer les habitants aux recherches et innovations conduites à travers des ateliers citoyens.

La santé comme critère d'attractivité territoriale

La qualité de vie est devenue un nouveau critère de concurrence entre les villes. La santé en est une dimension majeure, tant dans l'offre de soin et de services que dans la qualité de l'environnement urbain (qualité de l'air et de l'eau, des espaces verts, des logements...). Au delà de la recherche d'attractivité, les villes ont tout intérêt à améliorer leur cadre de vie en le rendant sain, agréable et vivable pour l'ensemble de sa population, même la plus fragile.

La santé n'est pas qu'un atout pour l'attractivité, elle représente aussi un secteur d'activités et d'emplois important en pleine mutation.

L'évolution de la demande en santé trouve son origine dans un contexte de vieillissement démographique, d'augmentation des maladies chroniques, impliquant des traitements et des suivis longue durée, et de restriction des dépenses publiques. Les mêmes enjeux traversent la totalité des métropoles européennes.

Pour répondre à ces défis sociétaux, le secteur de la santé est un secteur qui innove.

Le marché de la e-santé

Le potentiel économique lié à la transformation digitale des entreprises de santé est considérable ; l'e-santé, les applications connectées, la consultation à distance... sont autant de nouveaux outils pour améliorer la prise en charge des usagers et l'efficacité du système de soins.

L'utilisation de la data, via des dossiers médicaux partagés par exemple, permettrait de palier les problèmes de déserts médicaux, et d'inégalités d'accès aux soins. L'enjeu étant d'améliorer les conditions de vieillissement et l'accompagnement des patients.

Pour 78% du grand public et 91% des médecins, la santé connectée est une opportunité pour améliorer la prévention.

La santé connectée, Odaxa, janvier 2015

La santé n'est pas qu'un sujet social et environnemental, elle est également une opportunité de développement économique pour les territoires.

En région lyonnaise

Le secteur de l'e-santé en région lyonnaise est un pôle émergent qui croît de 13% chaque année. Il s'insère dans un marché alliant les industriels de la santé aux entreprises du numérique. L'industrie pharmaceutique et biotechnologique représente aujourd'hui près de 16.800 salariés, 260 établissements et 8 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Le Healthtech Cluster de Copenhague

Impliquée de longue date dans la neutralité carbone et la protection environnementale, la capitale danoise l'est aussi en matière de santé. Les structures et professionnels de soins sont de compétence publique, la collectivité agit directement pour le développement de l'économie de la santé et des innovations. La région d'Øresund (Copenhague - Malmö) est un espace régional de référence pour le développement de coopérations de type cluster.

Une mobilisation d'acteurs variés comme levier d'action

Le cluster Healthtech s'est créé sur initiative du secteur universitaire en coopération avec les autorités publiques. La solide base universitaire est appuyée par des entreprises de petites et moyennes tailles florissantes et innovantes. La métropole de Copenhague a su mettre en oeuvre une approche intégrée et transversale, en mobilisant une diversité d'acteurs pour répondre aux enjeux actuels de santé.



De nouvelles solutions de santé centrées sur l'utilisateur

Il s'agit de repenser les moyens de santé mis à disposition des patients par des solutions de santé numérique pour l'ensemble du système de soins (hôpitaux, résidences pour personnes âgées, soins à domicile...) afin de répondre aux nouveaux enjeux de vieillissement démographique et de pression budgétaire.

Le cluster Healthtech a pour but de soutenir les avancées scientifiques et technologiques, tout en améliorant les connaissances de santé publique. Un des objectifs poursuivis est l'amélioration du système partagé de données. L'idée est de créer une vue d'ensemble des données disponibles, en améliorant leur accès et leur exploitation, en visant l'amélioration des traitements et de la prévention.

Afin de soutenir la dynamique innovante, la région de Copenhague investit grandement dans la santé. A long terme, elle cherche à attirer des financements nationaux et internationaux. La réussite de la démarche est assurée sur le territoire par un réseau de centres d'essais et laboratoires ainsi que des citoyens sensibilisés aux nouvelles technologies.

Le secteur économique de l'immobilier n'est pas en reste en ce qui concerne les nouveaux enjeux de santé. Dans un contexte de population vieillissante, le marché des résidences pour personnes âgées est en pleine expansion. De nouveaux modèles architecturaux innovants voient le jour, cherchant à pallier au manque d'autonomie tout en assurant une certaine forme de confort et de lien social ; habitat connecté pour assurer sa sécurité, développement du logement intergénérationnel...



Projet Future Sølund « House of Generations » Résidence pour personnes âgées, qui accueille aussi des logements étudiants et un centre petite enfance avec des espaces communs, à Copenhague

Focus « santé environnementale » : Une déclinaison thématique des Cahiers européens de la gouvernance



Les Cahiers européens de la gouvernance métropolitaine ciblent les politiques publiques à forte dimension transversale pour identifier les modes de faire des métropoles. Il s'agit de clarifier l'organisation des politiques publiques dans une démarche globale ainsi que les écosystèmes d'acteurs.

Les **cahiers européens n°1**, publiés en 2017, ont porté sur la gouvernance institutionnelle d'une dizaine de métropoles. A la manière du Focus, un zoom réalisé sur le cas de la Métropole de Lyon a donné lieu au **cahier lyonnais**, éclairant le changement de statut généré par la fusion avec le Département du Rhône en 2015.

Les **cahiers européens n°2**, publiés en 2019, sont consacrés à la santé environnementale dans cinq métropoles européennes et internationales.

- **Vienne** (Autriche) a développé une approche intégrée et un système de gouvernance très centralisé,
- **Copenhague** (Danemark) se démarque par un système globalisant intégrant les acteurs économiques et la recherche et développement,
- **Manchester** (Grande-Bretagne) a, comme la Métropole de Lyon, pris la compétence santé et action sociale, et a mené en conséquence une vaste réorganisation de l'action publique,
- **Montréal** (Canada) a développé un système de gouvernance externalisé qui prend appui sur les forces privées et associatives pour mettre en œuvre leur stratégie en santé environnementale.
- **Nantes** (France) qui expérimente son deuxième Plan Santé Environnement.

Pour aller plus loin

Europe

- Rapport sur la santé en Europe : La quête du bien être, Organisation Mondiale de la Santé, 2013
- Veille des actualités sur les expériences et projets des métropoles européennes, <https://www.scoop.it/topic/cities-in-europe-best-practices>, Urbalyon

Urbanisme favorable à la santé

- Points repères, « Vers un urbanisme favorable à la santé », Urbalyon, 2017
- Agir sur les déterminants de la santé : les actions des Villes-Santé, 25 ans des Villes-Santé, Presses EHESP, 2015
- Roué Le Gall, Le Gall, Potelon, Cuzin, « Agir pour un urbanisme favorable à la santé, concepts et outils », EHESP/DGS, 2014
- Prendre en compte la santé et le bien-être dans les politiques publiques, Urbalyon, 2014
- Repères européens, « Santé et mobilité : Quelles synergies ? », Urbalyon, 2010
- Veille des actualités sur les expériences et projets des métropoles européennes, <https://www.scoop.it/topic/veille-urbalyon-sante-environnementale/>

Environnements

- Une forêt de bienfaits, les 1001 raisons pour lesquelles la ville doit se végétaliser, Urbalyon, 2019
- Repères européens, « Enjeux santé - climat : La nature comme solution », Urbalyon, 2019
- Tendances prospectives Millénaire 3, dossier « Santé & Environnement », Métropole de Lyon, 2018
- Revue Urbanisme, Dossier « Prendre soin des urbains », n°410, 2018

Les champs de l'urbain en santé environnementale

Agir sur la santé environnementale n'a d'effets que par une approche combinée, et une mobilisation de tous les champs. Les trois domaines d'actions présentés dans ce document (Changement climatique, Ville inclusive et Développement économique) constituent des pistes d'intervention mais ne se suffisent pas à eux même.

Penser un urbanisme favorable à la santé est nécessaire pour répondre aux enjeux de santé publique mais permet également de changer d'approche urbaine. Faire des villes en bonne santé, c'est prendre soin des environnements dans lesquels naissent et vivent les hommes. C'est recentrer le regard sur les habitants, les usagers et privilégier des projets qui prennent en compte le bien-être physique et mental.

La ville qui prend en compte la santé s'inscrit largement dans une démarche de développement durable, qui ne dissocie plus l'environnement de sa portée sociale et vivante essentielle.



Agence d'Urbanisme de l'aire
métropolitaine lyonnaise

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Référentes : **Mc Cormick Karen** k.mccormick@urbalyon.org
Mommeja Manon m.mommeja@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme